

Conseil Municipal - Condoléances à Mme ROPERS

«M. LE MAIRE : Je voudrais avoir avec vous une pensée à la fois émue et amicale pour notre amie Martine ROPERS qui vient de perdre son père. Elle est en route actuellement pour la Normandie où il résidait et je voudrais que nous puissions lui transmettre nos condoléances. La perte d'un père ou d'une mère ou d'un membre proche de la famille est toujours un événement très douloureux et au-delà des divergences politiques que nous pouvons avoir les uns les autres, je crois qu'il faut vraiment qu'on ait une pensée amicale pour notre collègue qui n'est pas là aujourd'hui».